



Devis toiture avec mention de pièces de bois non comprises.

Par Vecchio

Bonjour

J'ai demandé à un couvreur un devis pour remplacer les planches de rives de ma toiture. L'artisan lors de sa visite me déclare à l'oeil nu qu'un pan de ma toiture est incurvé.

Il ne monte pas sur le toit ni dans le grenier où la charpente est apparente, pour inspection.

Je reçois son devis avec la mention : Redressage de charpente (non compris le remplacement de pièces de charpente découvertes suite à démolition). Ce redressement est facturé 3500 euros.

Je n'ai toujours pas signé le devis car cette formule m'inquiète.

J'ai interrogé l'artisan qui me dit que c'est une formulation habituelle .

Ma crainte est que la facture explose après ladite démolition avec des pièces de charpente à remplacer.

Le devis avec échafaudage se monte quand même à 19000

Euros.

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Demandez plusieurs devis à divers artisans.

La solution de redresser n'est pas forcément la moins onéreuse et peut être risquée.